

Fiche d'orientation



Panthera Blending: BL150

Publié le 03/10/2022 - Ver. n. 1 du 03/10/2022

1 / 9

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

RUBRIQUE1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Panthera Blending: BL150

Code des commerces : CRM003

UFI: 9800-G030-2004-NRM0

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteurs d'utilisation:

Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)[SU22]

Catégorie de produit:

TATOUAGES À L'ENCRE

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins autres que celles énumérées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Panthera srl

Via Giuseppe Galliano 60

76017 San Ferdinando di Puglia (BT)

Tel +39 0883622737

Orari di lavoro: Lunedì - Venerdì 09:00-12:00 e 15:00-17:00

Working hours: Monday - Friday 09:00-12:00 and 15:00-17:00

info@pantheraink.it

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tel +39 0883622737

- Centro antiveleni, Azienda ospedaliera "Papa Giovanni XXIII", tossicologia clinica, Dipartimento di farmacia clinica e farmacologia, piazza OMS 1, Bergamo - Tel. 800883300
- Centro antiveleni, Azienda ospedaliera universitaria Careggi, U.O. Tossicologia medica, via Largo Brambilla 3, Firenze - Tel. 0557947819
- Centro antiveleni, Azienda ospedaliera universitaria riuniti, viale Luigi Pinto 1, Foggia - Tel. 0881732326
- Centro antiveleni, Azienda ospedaliera Niguarda Ca' Grande, piazza Ospedale Maggiore 3, Milano - Tel. 0266101029
- Centro antiveleni, Azienda ospedaliera "Antonio Cardarelli", III Servizio di anestesia e rianimazione, via Antonio Cardarelli 9, Napoli - Tel. 0817472870
- Centro antiveleni, Centro nazionale d'informazione tossicologica, IRCCS Fondazione Salvatore Maugeri Clinica del lavoro e della riabilitazione, via Salvatore Maugeri 10, Pavia - Tel. 038224444
- Centro antiveleni, Ospedale pediatrico Bambino Gesù, Dipartimento emergenza e accettazione DEA, piazza Sant'Onofrio 4, Roma - Tel. 0668593726
- Centro antiveleni del Policlinico "Agostino Gemelli", Servizio di tossicologia clinica, largo Agostino Gemelli 8, Roma - Tel. 063054343
- Centro antiveleni Policlinico "Umberto I", PRGM tossicologia d'urgenza, viale del Policlinico 155, Roma - Tel. 0649978000
- Centro antiveleni dell'Azienda ospedaliera universitaria integrata (AOUI) di Verona sede di Borgo Trento, piazzale Aristide Stefani, 1 - 37126 Verona - Tel. 800011858

RUBRIQUE2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification conformément au Règlement (CE) No 1272/2008:

Fiche d'orientation



Panthera Blending: BL150

Publié le 03/10/2022 - Ver. n. 1 du 03/10/2022

2 / 9

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

Ce produit ne répond pas aux critères de classification dans l'une des classes de danger conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

Pictogrammes:
Aucun

Code(s) des classes et catégories de danger:
Non dangereux

Code(s) des mentions de danger:
Non dangereux

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008:

Code(s) des pictogrammes, mentions d'avertissement:
Aucun

Code(s) des mentions de danger:
Non dangereux

Code(s) des mentions additionnelles de danger:
non applicable

Mentions de mise en garde:
Aucune en particulier.

UFI: 9800-G030-2004-NRM0

2.3. Autres dangers

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII

Aucune autre information sur les risques
Ce document est en dehors de la champ de l'article 31 de REACH

RUBRIQUE3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Pas pertinent

3.2 Mélanges

Aucune substance à signaler.

RUBRIQUE4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation:

Aérer l'ambient. Enlever immédiatement le patient de l'ambient souillé et le porter dedans à ambient très aéré. Dans le cas de malaise consulter un docteur.

Contact direct avec la peau (du produit pur):
Laver abondamment avec l'eau et le savon.

Contact direct avec les yeux (du produit pur):
Laver immédiatement avec de l'eau abondant dans l'ordre au moins 10 minutes.

Ingestion:
Pas dangereux. Est possible donnent le charbon actif en eau ou l'huile de la vaseline minérale médicinale.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucunes données disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucunes données disponibles.

RUBRIQUE5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens conseillés de l'extinction:
Pulvérisation d'eau, CO₂, mousse, poudres de chimies basées sur les matériaux impliqués dans le feu.

Moyens de l'extinction d'éviter:
Jets d'eau. Utilisez des jets d'eau uniquement pour refroidir les surfaces des récipients exposés au feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucunes données disponibles.

5.3. Conseils aux pompiers

Employer les protections pour les manières respiratoires.
Elmet de urgence et vêtements protecteurs complets
L'eau vaporisée peut être employée pur protéger les personnes occupées dans l'extinction
On conseille d'ailleurs d'utiliser des vitesses de plongée à l'air, surtout si on travail dans les endroits fermés et peu aérés en tous cas s'ils sont utilisés extincteur halogénait.
Tenir les récipients au frais en les arrosant d'eau

RUBRIQUE6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures durgence

6.1.1 Pour les non-secouristes:
Laissez la zone entourant le déversement ou de rejet. Ne pas fumer
Mettre les gants et les vêtements protecteurs.

6.1.2 Pour les secouristes:
Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'allumage. Pas fumée.
Prédisposer une ventilation suffisante.
Évacuer la zone à risque et, peut-être, de consulter un expert.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir les pertes avec la terre ou le sable.
Si le produit est écoulee dans un cours d'eau, les eaux d'égout ou à souillé la terre ou la végétation, informer les autorités compétentes.
Se débarrasser de résiduel en respectant les normes en vigueur.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Pour de confinement:

Rassembler le produit pour la réutilisation, si possible, ou pour l'élimination. L'absorber par la suite avec le matériel inerte.

Éviter qu'il pénètre dans l'égout.

6.3.2 Pour le nettoyage:

Après la cueillette, lavage avec de l'eau la zone intéressée et les matériaux.

6.3.3 Autres informations:

Aucune en particulier.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter aux paragraphes 8 et 13 pour plus d'informations

RUBRIQUE7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs

Pendant le travail ne pas manger et ne pas boire.

Voir aussi paragraphe 8 ci-dessous.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant original hermétiquement fermé. Ne pas conserver dans des récipients ouverts ou non étiquetés.

Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou de collisions.

Entreposer dans un endroit frais, loin des sources de chaleur et `exposition directe du soleil.

Protéger contre la chaleur et l'exposition directe du soleil. Exploiter en bien aérée. Tenir loin de toute source d'ignition-ne pas fumer. Prendre des mesures préventives pour éviter les charges électrostatiques. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs ou brouillards.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans):

Outre les utilisations décrites dans la section 1.2 pas d'autres utilisations spécifiques couvertes.

RUBRIQUE8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucunes données disponibles.

8.2. Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés:

Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans):

Outre les utilisations décrites dans la section 1.2 pas d'autres utilisations spécifiques couvertes.

Mesures de protection individuelle:

a) Protection des yeux / du visage

Mettre la masque d'usage

Fiche d'orientation



Panthera Blending: BL150

Publié le 03/10/2022 - Ver. n. 1 du 03/10/2022

5 / 9

Satisfait le Règlement (UE) 2020/878

b) Protection de la peau

i) Protection des mains

Pendant la manipulation du produit pur employer les gants protecteurs résistants aux produits chimiques (EN 374-1 / EN 374-2 / EN 374-3).

ii) Divers

Pendant la manipulation du produit pur porter les vêtements de protection complets de la peau.

c) Protection respiratoire

Employer une protection respiratoire proportionnée (en 14387:2008).

d) Risques thermiques

Pas de danger d'être signalés

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

RUBRIQUE9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés physiques et chimiques	Valeur	Méthode de détermination
État physique	LIQUIDE COLORÉ	
Couleur	LIQUIDE COLORÉ	
Odeur	Non déterminé	
Seuil olfactif	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé	
Inflammabilité	Non déterminé	
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non déterminé	
Point d'éclair;	Non déterminé	
Température d'auto-inflammabilité	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
pH	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Solubilité	Non déterminé	
Solubilité dans l'eau	Non déterminé	
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé	
Pression de vapeur	Non déterminé	
Densité et/ou densité relative	Non déterminé	
Densité de vapeur relative	Non déterminé	
Caractéristiques des particules	Pas pertinent	

9.2. Autres informations

9.2.1 Informations concernant les classes de danger physique

Aucunes données disponibles.

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Aucunes données disponibles.

RUBRIQUE10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Sans risques de réactivité

10.2. Stabilité chimique

Aucune réaction dangereuse lorsque manipulés et entreposés conformément aux dispositions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il n'y a pas de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

Rien à signaler

10.5. Matières incompatibles

Il peut produire des gaz inflammables pour entrer en contact avec les métaux élémentaires, nitrures, sulfure inorganique, agents réducteurs forts.

Il peut produire des gaz toxiques pour entrer en contact avec le sulfide inorganique, agents réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ne se décompose pas lorsqu'il est utilisé pour les usages prévus.

RUBRIQUE11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

ATE(mix) oral = ∞

ATE(mix) dermal = ∞

ATE(mix) inhal = ∞

(a) toxicité aiguë: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(b) corrosion cutanée/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(c) lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(d) sensibilisation respiratoire ou cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(e) mutagénicité sur cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(f) cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(g) toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(h) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(i) toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(j) danger par aspiration: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucunes données disponibles.

RUBRIQUE12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser conformément aux bonnes pratiques de travail afin d'éviter la pollution dans l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucunes données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucunes données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucunes données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Sur la base des données disponibles, aucune substance PBT ou vPvB n'est présente conformément au règlement (CE) 1907/2006, annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucunes données disponibles.

12.7. Autres effets néfastes

Aucun effet indésirable constaté

RUBRIQUE13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas réutiliser les récipients vides. Les vidanger à l'égard des normes en vigueur. Le résiduel certain du produit doit être vidangé aux compagnies autorisées selon les normes en vigueur.

Récupérer si possible. Actionner en accord aux dispositions locales et nationales en vigueur.

RUBRIQUE14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Non inclus dans le champ d'application de les réglementations concernant le transport des marchandises dangereuses: par route (ADR); par train (RID); par avion (OACI / IATA); par maritime (IMDG).

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Aucun

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun

14.4. Groupe d'emballage

Aucun

14.5. Dangers pour l'environnement

Aucun

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes données disponibles.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

On ne prévoit pas de transport en vrac

RUBRIQUE 15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

D.Lgs. 3/2/1997 n. 52 (Classificazione, imballaggio ed etichettatura sostanze pericolose). D.Lgs 14/3/2003 n. 65 (Classificazione, imballaggio ed etichettatura preparati pericolosi). D.Lgs. 2/2/2002 n. 25 (Rischi derivanti da agenti chimici durante il lavoro). D.M. Lavoro 26/02/2004 (Limiti di esposizione professionali); D.M. 03/04/2007 (Attuazione della direttiva n. 2006/8/CE). Regolamento (CE) n. 1907/2006 (REACH), Regolamento (CE) n. 1272/2008 (CLP), Regolamento (CE) n.790/2009. Regolamento (UE) n. 286/2011 (ATP 2 CLP) . D.Lgs. 21 settembre 2005 n. 238 (Direttiva Seveso Ter). Regolamento (CE) n. 648/2004 del Parlamento europeo e del Consiglio, del 31 marzo 2004, relativo ai detersivi . Regolamento (CE) 453/2010 del Parlamento Europeo. DLgs 334/99 - Attività a rischio di incidenti rilevanti . DLgs 152/99 - Tutela della acque - scarichi idrici . DPR 203/88 - Emissioni in atmosfera . DLgs 22/97 - Norme sui rifiuti, sugli imballaggi e sui rifiuti di imballaggio.

Principali fonti bibliografiche:

ECDIN : Environmental Chemicals Data and Informatio Network- Join Research Centre, Commission of the European Communities

SAX's Dangerous Properties of Industrial Materials - Eight Edition - Van Nostrand Reinold

NIOSH - Registry of toxic effects of chemical substances (1983)

I.N.R.S. - Fiche Toxicologique

CESIO - Classification and labelling of anionic, nonionic surfactants (1990)

Direttiva 67/548 29° Adeguamento

Direttiva 1999/45/CE

Direttiva 2001/60/CE

Regolamento (CE) 1272/2008 CLP

Regolamento (CE) 1907/2006 REACH

Regolamento (CE) 453/2010

Regolamento (CE) 1223/2009

Regolamento (CE) n. 648/2004 del Parlamento europeo e del Consiglio, del 31 marzo 2004

Regolamento (CE) n. 790/2009 (ATP 1 CLP) e (UE) n. 758/2013

Direttiva 76/768/CEE

The Merck Index Ed. 10

HADLING Chemical Safety

European Chemicals Bureau: Existing Chemicals, <http://ecb.jrc/existing-chemicals/>

Sigma-Aldrich S.r.l

Sigma-Aldrich Co. LLC.
 Gruppo BASF
 Istituto Superiore di Sanità Viale Regina Elena 299 - 00161 - Roma (I)
 A.C.G.I.H. – Documentary of the Threshold Limit Values
 SIGMA-ALDRICH – Library of Chemical Safety Data
 BOZZA MARUBINI M. et al. – Intossicazioni acute. Meccanismi, diagnosi e terapia. OEMF
 BRETHERICK – Bretherick's Handbook of Reactive Chemical Hazards
 ECETOC – Monographs, Technical Reports, Special Reports, Documents, Joint Assessment of
 Commodity Chemicals
 EPA – Chemical Emergency Preparedness Program – Interim Guidance – Chemical profiles
 IARC – Monographs on the Evaluation of the Carcinogenic Risk of Chemicals to Humans
 PATTY – Industrial Hygiene and Toxicology (3 Ed.)
 SAX – Dangerous Properties of Industrial Materials (7 Ed.)
 INRS – Fiche toxicologique (CD-ROM ed. 2002)
 INRS – Réaction Chimiques Dangereuses
 IPCS – Environmental Health Criteria
 IPCS – Concise International Chemical Assessment Document
 ITI – Toxic and Hazardous Industrial Chemical Safety Manual
 IUCLID – International Uniform Chemical Information Database (CD-ROM)
 KEITH & WALTERS – Compendium of Safety Data Sheets for Research and Industrial Chemicals
 VCH
 VERSCHUEREN K. – Handbook of Environmental Data on Organic Chemicals – 2 E(5.)
 MERCK & Co. – The Merck Index
 NIOSH/RTECS – Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 WEAST – Handbook of Chemistry and Physics
 NFPA – Fire Protection Guide for Hazardous Materials, National Fire Protection Boston – National Fire
 Codes Vol 13
 DUTCH ASSOCIATION OF SAFETY EXPERTS – Handling Chemicals Safety
 Substances de la liste candidate (article 59 de REACH)
 Sur la base des données disponibles, aucune substance SVHC n'est présente

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le fournisseur n'a pas fait une évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE16. Autres informations

16.1. Autres informations

Classification et procédure utilisée pour dériver la classification des mélanges selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Pas de danger d'être signalés. Procédure de classement: Méthode de calcul

The information relates to the product knowledge at the date of this sheet. The product should not be used for purposes other than those specified.

The information contained in this Safety Data Sheet is based on our current knowledge and current EU and national laws, as the users' working conditions are beyond our knowledge and control; However, they can not be all inclusive and shall be used only as a guide. The product is wrong used for purposes other than those listed. It 's always the user's responsibility to comply with hygiene, safety and environmental protection provided by applicable laws.

*** This sheet supersedes any previous edition. ***